

N° 14 . 09 novembre 2018

**Distric Haute-Vienne****Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld  
87000 LIMOGES

**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

**Adresse postale :**

BP 1036

87050 LIMOGES Cedex

**Horaires d'ouverture des****Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :

8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

**Agenda**

Lundi 12 novembre 2018 à 18H00 :  
Comité de Direction

Vendredi 16 novembre 2018 à 19H00 :

Soirée des récompenses à Condat

Lundi 19 novembre 2018 à 19H30 :  
Réunion des clubs à St Paul

Vendredi 30 novembre 2018 à 18H30 :

Assemblée Générale Financière à St Gence

**Sommaire:**

**Procès-verbaux :** ◊ ◊ p 3 à 19  
Comité de Direction -  
Compétitions/coupes seniors -  
Féminines . Jeunes . Foot  
Animation

**Partenaires :** ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ p 20

**Rédactionnel :** ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ p 21 à 26  
Point sur le Championnat . Coupe du  
Monde Féminine 2019 en France

**RASSEMBLEMENT U11 ET U13 A BEAUBLANC**

Mardi 6 novembre la Ville de LIMOGES et le District de la Haute-Vienne de Football organisaient sur le terrain d'honneur de BEAUBLANC un rassemblement U11 et U13 des clubs de LIMOGES.

Pendant 1 heure les 160 jeunes joueurs ont participé à un Festifoot en présence de M. Éric CARRIÈRE et de M. Émile Roger LOMBERTIE, Maire de LIMOGES .

Ce fut un moment riche en échanges pour tous les jeunes footballeurs présents.

Un grand merci aux clubs de : LIMOGES FC, JS LAFARGE LIMOGES, ES BEAUBREUIL, AS ST LOUIS VAL, LIMOGES LANDOUGE FOOT, U. S LIMOGES BASTIDE, LIMOGES ROUSSILLON, LIMOGES ALOUETTE, VIGENAL FC LIMOGES, ASPTT LIMOGES et à tous les membres de la Commission Technique présents.





**CONVOCATION  
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE :**

**PRESENCE OBLIGATOIRE SOUS PEINE D'AMENDE POUR TOUS LES CLUBS  
MUNI DE VOTRE LICENCE**

Mmes et Mrs Les Présidents des clubs de Football de la Haute-Vienne,

Vous êtes priés d'assister le :

**VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018**

**A partir de 18 H 30 (émargements)**

**GYMNASE**

**A ST GENCE**

Questions Diverses . Date limite le 16 novembre 2018

**BUT ECLAIR  
CHALLENGE Bernard DEMARS :**

**MATCH N. 50357.1 JA ISLE (4) / LA GENEYTOUSE D3 POULE C DU 4/11/2018**

Arbitre : M. GUYOT Denis

But marqué après 52 secondes de jeu.

**Buteur** : M. SOULAS Ludovic

**Vainqueur** : JA ISLE (4)



## COMITE DE DIRECTION DU LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018

**PRESENTS** : M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT - BREMONT . BRIDAY- DUPUY - FILLEUL - GIRAUD - MAGUER - PEYMIAT  
PLEINEVERT - PRINSAUD . QUESSON . ROUGIER - Mme SAZERAT - VERGONZANNE

**ASSISTENT** : Mme PALAND (secrétaire administrative) - M. DOUCET Daniel (CDA) - MM. BUISSON  
(Convention d'objectifs) - CHIROL (coopté Formations) . RAMEAUX (Animateur coopté de la commission  
d'appel) - THOMAS (animateur coopté de la commission de surveillance des opérations électorales)

**EXCUSES** : Mme MUHLEBACH - MM. BONNAUD . CACOUT . CHARBONNIER -COUTY . LASCAUX -  
MISTHOIHI - ROUDIER - PAULINE (CTD)

\*\*\*\*\*

### COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Bernard LADRAT commence le comité de direction en indiquant les personnes retardées pour cette réunion, relayé par le secrétaire général.

- Courrier du Dr Christian FAURE - médecin du sport -qui veut intégrer la commission médicale  
Adopté à l'unanimité

Le Président souhaite pouvoir inviter les trois médecins (Drs BRISSAUD . BONNAUD et FAURE) afin de les remercier du travail fourni pour la validation des dossiers médicaux des arbitres de district.

Accord du comité de direction.

- Opération fédérale - 100 FEMMES dirigeantes :

La candidature de Mme Nathalie MACARI (dirigeante au club du LFC) a été transmise à la LFNA

- Recrutement de délégués en Limousin :

Une commission a été créée en Haute-Vienne (P. COUTY et M. GIRAUD)

Marc GIRAUD fait le compte rendu des deux réunions qui se sont déroulées avec la Creuse et la Corrèze.

La Creuse et la Corrèze travaillent avec la commission Ethique : Les membres de cette commission peuvent être formés à la mission de délégués.

Accord sur le principe de la commission ETHIQUE de la Haute-Vienne.

Le délégué pourrait officier sur un match difficile en lieu et place de deux arbitres assistants. Le coût serait moins important.

Le délégué serait mentionné sur la FDM et pourrait à terme postuler pour intervenir au niveau Ligue voire au-dessus.

Un candidat a été reçu au district pour passer l'examen.

Le Président complète cette information en précisant qu'il n'y aura pas d'augmentation des frais de déplacements délégués / éthique.

Cette proposition est mise à l'approbation du comité.

Christian CHIROL intègre la commission des délégués.

Accord à l'unanimité



- Réunion le 3/9/2018 au siège du district avec le représentant du cabinet du Préfet, DDCSPP le commandant de la Gendarmerie, DD POLICE ,France VICTIMES 87, Substitut du Procureur, le Président de l'UNAF, commission départementale de l'éthique, Bernard VERGONZANNE, Bernard LADRAT, Clarisse ROUGIER et Bernard QUESSON.  
Un projet de convention sur les incivilités dans le milieu du football en Haute-Vienne est élaboré:  
 Après un large débat, le texte sera modifié avant signature qui se déroulera vraisemblablement dans les locaux de la Préfecture avec la presse.  
 M. PASTUREL : Inciter les victimes à porter plainte. La FDM suffit au procureur de la République pour engager des poursuites.  
 Transmettre aux clubs une note d'informations (un rappel à la loi)

- Finances :

Le Président relate un courrier reçu d'une salariée en arrêt de travail et répond sur les finances du district. L'intéressée perçoit l'intégralité de ce qui lui est dû par le district d'une part et par le contrat prévoyance d'autre part.

Lisette MAGUER intervient et présente une situation des subventions versées au district par la LFNA.

- Poste CTD PPF :

M. PAULINE part à la retraite 1<sup>er</sup> janvier 2019

Un nouveau CTD PPF va être recruté par la LFNA. L'appel à candidature est paru sur le site de la Ligue. Le jury sera composé de quatre personnes, deux représentant de la LFNA et deux représentants du district (le Président et l'animateur de la commission technique).

Sélection : le 21 septembre 2018

29/9/2018 : les candidats seront reçus pour un entretien par les 4 membres du jury (LFNA . District) le 21/9/2018

La décision concernant le candidat retenu sera prise le 8 octobre 2018.

M. ROUGIER rappelle le contenu de l'entretien qu'il a eu avec le Président de la LFNA.

- LOGO officiel de la F.F.F. :

Suite à l'obligation faite aux districts de présenter le même logo que celui de la F.F.F., Lionel FILLEUL présente une maquette du papier à entête qui sera utilisé pour les courriers du district.  
 Intervention de M. PLEINEVERT

Accord à l'unanimité du comité pour le nouveau logo

- COMITE DE LIGUE du 1<sup>er</sup> septembre 2018 (parution sur le site LFNA):

M. PLEINEVERT fait un compte succinct rendu du comité de ligue du 1<sup>er</sup> septembre auquel il a assisté pour représenter Bernard LADRAT.

Plusieurs mouvements sont intervenus dans différentes commissions :

Statut de l'arbitrage . Cellule de pilotage, détection, fidélisation et recrutement des arbitres - Féminisation - CRA . Ethique, fair-play, valeurs citoyennes.

- Information du trésorier général LFNA: les frais de déplacement et les feuilles de frais mensuelles sont à communiquer avant le 15 du mois suivant.

- Proposition de modification du règlement intérieur CRA - 2018/2019.

- Validation des ententes régionales

- Statut des terrains

- Accession supplémentaire en R2 féminine: 3 accessions pour le secteur Nord et 3 accessions pour le secteur Sud.

- Changements de clubs pour les catégories de jeunes U6 à U16. - (interventions de MM. THOMAS . ROUGIER).

- Mutations arbitres

- FMI : Contestation sur le nombre de joueurs mutés hors période.

- Poste de cadre technique.

- M. WAILLIEZ, représentant des arbitres, a évoqué les problèmes que posent les renouvellements des dossiers arbitres au 31 août.

- Situation du district des Pyrénées Atlantiques.



## COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL :

### CONDOLEANCES :

- A Mr Gilbert BRUGEAU pour le décès de son épouse
- A la famille de M. DA SILVA Fernando (membre de la CDA)
- A la famille de M. Jean-Louis DUPRADEAU (ABBSJLC)
- A la famille DESERCES (mari de la Présidente de PEYRILHAC)
- A la famille du Président du District de la MEUZE

### REMERCIEMENTS :

- Famille DUPRADEAU pour le décès de Jean-Louis

### PROMPT RETABLISSEMENT :

- Au père d'Aude MUHLEBACH . hospitalisé
- Au mari de Mme PALAND (secrétaire administrative) - hospitalisé
- A M. Jean-Louis PAULINE (CTD)

### COURRIERS RECUS :

- 24/8 : MDS . courrier et chèque de 336 " à l'attention de Mme COUSSY . ALOUETTE : 2 portables suite à l'intervention de M. ROUGIER.
- 9/7 : M. MALEYRIE (DDCSPP) : clubs de quartiers
- 07 : convention partenariat (Etat, Ville de Limoges, District, ES BEAUBREUIL)
- 2/7 : Département . information sur l'aide à la licence PASSqCLUB 25 " (jeunes licenciés qui rentrent en 6<sup>ème</sup>)

### COURRIERS ENVOYES :

- 25/8 : Demande de prêt de gymnase et terrain pour la saison
- Clubs de NEXON et ES BEAUBREUIL (discipline) :
- 5/7 : Procès-verbal du comité de direction suite à réunion du CNOSF

## APPROBATION P.V. :

Comité de direction du 18/62018

Comité de direction exceptionnel du 4/7/2018

### Commissions :

- SENIORS et Coupes : Pvs N. 42 . 1 . 2 . 3 . 4
- Féminines : Pvs N. 21 . 1 . 2 -3 - 4
- Jeunes : Pvs N. 38
- Statuts et Règlements : Pvs N. 23 . 1
- Foot animation : Pvs N. 34 . 35 - 1 . 2
- Discipline : réunions des 19/06/2018 . 27/6/2018 . 30/8/2018
- Arbitrage : Pvs N. 16 - 3
- Ethique : Pv N. 4
- Statut de l'arbitre : Pv N. 4
- Calendriers seniors
- Calendriers féminines seniors à 8 et interdistricts à 11
- Calendriers U17 . U15 1<sup>ère</sup> phase

## POLE COMPETITIONS

### Animateur Commission des Championnats Seniors É Coupes É Jean-Luc PRINSAUD:

### Championnats :

D1 à D4 : 177 équipes engagées pour la saison 2018/2019

D5 : 34 - la base se réduit (discussion à envisager et recueillir les infos dans les clubs)



### Intervention de M. ROUGIER

Le championnat commence le 9/9/2018 et se terminera le 26 mai 2019.

### Coupe È SAISON 2018/2019 :

#### Coupe de la Haute-Vienne GROGUENNEC :

89 équipes (-10)

1<sup>er</sup> tour : 15-16 septembre 2018

#### Challenge du District Marcel PAILLER :

63 clubs engagés . Les clubs ont été relancés car ils ont oublié de s'engager. (+2 par rapport à la saison 17/18)

#### Challenge des Réserves :

50 engagés (-2)

1<sup>er</sup> tour : 15-16 septembre 2018

#### Challenge Georges VAR :

##### 29 (-2)

Début : 3 janvier 2019

Intervention du Président du District qui interroge la commission des coupes et challenges sur les prolongations (aucune en coupe LFNA).

L'animateur de la commission répond.

### Commission FOOT FEMININ È M. PEYMIRAT :

#### Interdistricts a 11 :

14 équipes engagées pour la saison 2018/2019

La 1<sup>ère</sup> journée a eu lieu.

La coupe est maintenue

#### Féminines seniors à 8 :

26 équipes engagées pour la saison 2018/2019 réparties en 2 niveaux

Courrier de M. LAFRIQUE . Président du District de la Creuse :

M. PEYMIRAT explique la situation.

Interventions de MM. GIRAUD . ROUGIER (dans l'attente de éléments).

M. LADRAT interrogera l'animatrice et répondra.

### Animateur Commission JEUNES (U19-U17 È U15) È Bernard VERGONZANNE :

L'animateur fait le point des engagements dans les catégories U17 - U15.

Il informe que le District de la Creuse n'intégrera pas la 1<sup>ère</sup> phase avec la Haute-Vienne.

Réunion le 11 septembre 2018 avec les clubs.

Un club pour la catégorie U17 - engagé hors délai n'a pu être intégré pour la 1<sup>ère</sup> phase.



## POLE REGLEMENTS APPLICATIONS :

### Animateur Commission DISCIPLINE È Serge BRIDAY :

La commission se réunit désormais le jeudi.

Dossier relatif à la suspension de terrain ST LOUIS/VAL (23/9/2018) . réponse pour lundi 10 septembre 2018.

Copie à la commission des championnats et CDA ainsi qu'à la ville de Limoges.

### Animateur Commission d'ARBITRAGE È Daniel DOUCET :

- A ce jour 117 arbitres désignables ce qui perturbe les désignations.
- Demande validation de la feuille de frais des arbitres.
- Accord pour continuer les échanges avec nos voisins de la Creuse et de la Corrèze.
- Bonne participation des arbitres aux tests physiques, pas de échec à signaler, une séance supplémentaire aura lieu lors du prochain stage pratique qui se déroulera au mois d'octobre.
- Les tests physiques de nos arbitres de Ligue sont programmés le jeudi 13 Septembre de 18h à 20h30 à Beaublanc.
- La réunion annuelle des arbitres du 87 se tiendra le samedi 8 septembre au siège du District.
- Des formations FMI auront lieu avant la fin du mois pour nos arbitres D5, les arbitres stagiaires et ceux qui veulent un appui supplémentaire.
- La réunion annuelle des arbitres de Ligue à eu lieu le 25 aout à Pessac sur la journée.
- Feuille de frais des arbitres :

Accord du comité de direction

Carton blanc : ce point a été repris en formation le samedi 8/9/2018

Désignations Ligue : effectuées et saisies par le secrétaire général.

## POLE FORMATION - COMMUNICATION :

### COMMUNICATION PARTENARIAT MANIFESTATIONS ACTIONS CITOYENNES È :

M. PLEINEVERT soulève les points abordés sur le procès-verbal paru dernièrement :

#### SOIREE DES RECOMPENSES :

Dans l'attente de la confirmation de la réservation de la salle réservée, M.FILLEUL informe que CONDAT SUR VIENNE a été retenu. .

M. LADRAT rappelle aux membres du comité de direction qu'il doit être informé des courriers et/ou interventions diverses notamment aux personnalités.

#### REUNIONS DECENTRALISEES :

M. ROUGIER a effectué un cahier des charges qu'il développe.

Des personnes ont été désignées pour accomplir différentes tâches.

Il aborde l'organisation de ces réunions, leur contenu, les dates et lieux

M. BREMONT souhaiterait informer les clubs du nouveau FAFA (documents en septembre)

MM. PLEINEVERT et ROUGIER évoquent aussi une intervention à l'assemblée générale financière ainsi qu'aux Maires (voir avec l'association des Maires)



### FORMATION È Christian CHIROL :

Un recensement a été évoqué lors de l'assemblée générale de Ligue au niveau des dirigeants et la formation. Le Président de la LFNA a fixé des objectifs.

Un dirigeant formé par club par l'IR2F. Il y a lieu de leur demander leur autorisation en faisant une demande officielle via le district et ainsi avoir des formateurs certifiés.

### QUARTIERS È Jacques PLEINEVERT :

Le dispositif des services civiques est relancé via le site.

### C.D.RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES ARBITRES :

M. PLEINEVERT annonce l'arrivée de Mme Delphine LEMAIN pour animer cette commission.

### **POLE TECHNIQUE :**

#### Animateur Commission TECHNIQUE È Patrice BARRAT :

Dans l'attente du recrutement du CTD.

#### Animateur Commission FOOT ANIMATION È Lionel FILLEUL :

Les engagements U13 D1 se terminent ce jour  
U13 D2 - D3 - D4 : fin des engagements le 16/9/2018  
Point des réunions de rentrées

Interventions de MM. BREMONT . PEYMIRAT- ROUGIER . PLEINEVERT . LADRAT  
M. FILLEUL informera d'innovations au prochain comité de direction.

### **DIVERS :**

#### Animateur Commission des TERRAINS ET EQUIPEMENTS- Michel BREMONT :

Dossiers en instance de MAGNAC BOURG - ST JUST LE MARTEL

AUZETTE : dossier en suspens dans l'attente de l'AOP de la ville de LIMOGES.

DVD : M. BREMONT développe ce point (17/9/2018)

#### Animateur Commission Contrôle de Gestion - Elaboration Conventions È Subventions Clarisse ROUGIER :

Réunion à venir



### Trésorerie È Lisette MAGUER

La trésorière évoque différents points :

- CNDS
- Demande de subvention exceptionnelle auprès de la DDCSPP (fonction de l'association)
- Solde du district . point par rapport à la LFNA
- Résultat
- Prélèvement arbitres : certains clubs n'ont pas retourné leur RIB.

Le secrétaire général demande au comité de direction la validation de la feuille de frais des arbitres 2018/2019.

Accord du comité de direction.

Il rajoute que le montant de la licence ayant droit est associée à l'assurance et s'élève à 30 "

Les demandes sont à effectuer auprès du secrétaire général.

Le Président rappelle aux membres du comité de direction qu'ils doivent s'acquitter de la cotisation du District.

**Prochain comité de direction : LUNDI 12 NOVEMBRE 2018**

Le Président

**Bernard LADRAT**

Le Secrétaire Général.

**Bernard QUESSON**

## **POLE COMPETITIONS**

## **COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :**

**REUNION DU 7 NOVEMBRE 2018**

**PV N. 14**

**PRESENTS** : MM. PRINSAUD - GIRAUD . FRUGIER - GASCHET (CDA) - ROUDIER . BALLOUFAUD - ZABALETA

**EXCUSE** : M. VILLEGER

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

\*\*\*\*\*

**SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :****MATCH N. 50176.1 JS LAFARGE (2) / EYMOUTIERS D2 POULE B DU 24/11/2018**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 24 novembre 2018 à 19 H au PUY LAS RODAS.

**SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :****MATCH N. 50293.1 USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) / RILHAC RANCON (3) D3 POULE B DU 4/11/2018**

Arbitre : M. ADON Hippolyte

Vu la feuille de match et le mail du club de RILHAC RANCON en date du 3/11/2018

La commission,

- Constate le forfait de l'équipe de RILHAC RANCON (3)
- Enregistre le résultat suivant :

**USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) : 3 (3 points) RILHAC RANCON (3) : 0 (- 1 point)**

Amende de 48 " au club de RILHAC RANCON pour son 1<sup>er</sup> forfait.

**MATCH N. 50422.1 FLAVIGNAC / AS NEXON (2) D3 POULE D DU 4/11/2018**

Arbitre : M. SOUFIANI El Mouloudi

Vu la feuille de match, le rapport de l'arbitre, le mail du club de FLAVIGNAC

La commission,

- Enregistre le résultat suivant :

**FLAVIGNAC : 0 (0 point) AS NEXON (2) : 1 (3 points)**

**MATCH N. 50366.1 CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (2) / ES BEAUBREUIL (2) D3 POULE C DU 11/11/2018**

Vu le mail de Mme FOUSSETTE, secrétaire CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (problème de éclairage)

Match à jouer le 11 novembre 2018 à 15 H à NEUVIC ENTIER.

**SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :****MATCHES N. 50559.1 ET .2 FOLLES / DIABLES BLEUS BERSAC D4 POULE B DES 11/11/2018 et 24/3/2019**

Vu le mail de Mme LEBON Maryse, secrétaire AS FOLLES (match de rugby)

Inversion de la rencontre

**ALLER** : le 11 novembre 2018 à 15 H à BERSAC

**RETOUR** : le 24 mars 2019 à 15 H à FOLLES.

**MATCHES N. 50571.1 ET .2 FOLLES / FROMENTAL D4 POULE B DES 25/11/2018 et 14/4/2019**

Vu le mail de Mme LEBON Maryse, secrétaire AS FOLLES (match de rugby)

Inversion de la rencontre

**ALLER** : le 25 novembre 2018 à 15 H à FROMENTAL

**RETOUR** : le 14 avril 2019 à 15 H à FOLLES.

**MATCHES N. 50583.1 ET .2 FOLLES / ST SORNIN LEULAC D4 POULE B DES 9/12/2018 ET 5/5/2019**

Vu le mail de Mme LEBON Maryse, secrétaire AS FOLLES (match de rugby)

Inversion de la rencontre

**ALLER** : le 9 décembre 2018 à 15 H à ST SORNIN LEULAC

**RETOUR** : le 5 MAI 2019 à 15 H à FOLLES.

**MATCH N. 50761.1 FOOT SUD 87 (3) / LIMOGES ALOUETTE FCRG (3) D4 POULE E DU 11/11/2018**

Vu le mail du club de FOOT SUD 87

Match à jouer le 11 novembre 2018 à 15 H à PIERRE BUFFIERE.

**MATCH N. 50666.1 ST MARTIN TERRESSUS / ST LEONARD DE NOBLAT (3) D4 POULE D DU 9/9/2018**

Suite au PV N. 6 du 12 septembre 2018,

La commission,

- Crédite le club de ST MARTIN TERRESSUS de 19 €.

**SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :****MATCH N. 50981.1 FC OCCITANE (2) / LA PORCHERIE D5 POULE B DU 11/11/2018**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 10 novembre 2018 à 19 H à MAGNAC BOURG.

**L'animateur de la commission,**

**Jean-Luc PRINSAUD**

**COMMISSION FOOTBALL FEMININ**

**REUNION DU 31 OCTOBRE 2018**

**P.V. N°09**

**PRÉSENTS:** MME MUHLEBACH - MM. BARRAT - PEYMIERAT . GIRAUD . THARAUD - DEFAYE

**EXCUSES:** MMES GARESTIER - NOIRE - MM. DAURAT - RAMPNOUX - DUPUY

**Championnat à 8****D2 poule B****MATCH N°51126.01 PANAZOL (1) / LA GENEYTOUSE (1) DU 07/10/2018**

Feuille de match hors délai, amende de 21" au club de PANAZOL.

**D2 poule C****MATCH N°51156.01 A.F.P. (2) / LADIGNAC (1) DU 14/10/2018**

Feuille de match hors délai, amende de 21" au club de l'A.F.P.

**D2 poule C****MATCH N°51165.01 A.F. PORTUGAIS (2) / ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS DU 28/10/2018**

Suite au forfait de l'équipe de l'A.F. PORTUGAIS,

La Commission :

- Constate le forfait de l'A.F. PORTUGAIS (2)
- Enregistre le résultat suivant :

**AF PORTUGAIS (1) : 0 (-1 pt) / ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS (1) : 3 (3 pts)**

- Débite le club de l'A.F. PORTUGAIS de la somme de 22" pour son 2<sup>ème</sup> forfait.

<b>Championnat Senior à 8 È 2nde phase</b>
--

La 1<sup>ère</sup> phase du Championnat à 8 est terminée.

La 2<sup>nde</sup> phase sera organisée en deux niveaux :

**D1 :**

- Les 5 premières du niveau D1 de la 1<sup>ère</sup> phase:
  - OCCITANE (1)
  - ENT BESSINES/FROMENTAL (1)
  - ANF 87 (1)
  - ST VICTURNIEN (1)
  - VERNEUIL SUR VIENNE (1)
- Le premier de chaque poule du niveau D2 :
  - LE DORAT (1)
  - SAUVIAT (1)
  - CONDAT SUR VIENNE (1)
- Les deux meilleurs seconds du niveau D2 :
  - ES NOUIC MEZIERES (1)
  - U.S.S.V. (1)
- Déroulement de la seconde phase:
  - Matches aller-retour (18 journées).
  - Dates retenues

<b>A1</b> : 11 novembre 2018	<b>R1</b> : 10 février 2019
<b>A2</b> : 18 novembre 2018	<b>R2</b> : 10 mars 2019
<b>A3</b> : 25 novembre 2018	<b>R3</b> : 17 mars 2019
<b>A4</b> : 02 décembre 2018	<b>R4</b> : 24 mars 2019
<b>A5</b> : 09 décembre 2018	<b>R5</b> : 31 mars 2019
<b>A6</b> : 16 décembre 2018	<b>R6</b> : 07 avril 2019
<b>A7</b> : 20 janvier 2019	<b>R7</b> : 05 mai 2019
<b>A8</b> : 27 janvier 2019	<b>R8</b> : 19 mai 2019
<b>A9</b> : 03 février 2019	<b>R9</b> : 26 mai 2019

**D2 :**

- La dernière équipe du niveau D1 :
  - ISLE (1)



- Le reste des équipes des niveaux D2 :
  - ENTENTE MAGNAC LAVAL /RAZES (1)
  - A.F.P. (2)
  - PANAZOL (1)
  - L.F.C. (3)
  - ABBSJLC (1)
  - LA GENEYTOUSE (1)
  - ST HILAIRE LES PLACES (1)
  - ENT FRATERNELLE/AMBAZAC (1)
  - EYMOUTIERS (1)
  - ENT CHAMPAGNAC/ LES FEUILLARDIERS (1)
  - VEYRAC US (1)
  - LA CROISILLE LINARDS (1)
  - LADIGNAC (1)
  - COUSSAC-BONNEVAL (1)
  - ST VICTURNIEN (2)

- Les nouvelles équipes :
  - SAINT PRIEST TAURION (1)

Le club de SAINT PRIEST TAURION sera débité de la somme de 9 euros pour frais d'engagement.

- Déroulement de la seconde phase: 2 poules
  - **POULE A DE D2 :**

<b><u>POULE A à 8 équipes</u></b>
ISLE (1)
VEYRAC US (1)
LA CROISILLE LINARDS (1)
LFC 87 (3)
PANAZOL (1)
COUSSAC BONNEVAL (1)
LADIGNAC (1)
ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS (1)

- Matches aller-retour (14 journées)
- Dates retenues

• <b>A1</b> : 11 novembre 2018	• <b>R1</b> : 10 février 2019
• <b>A2</b> : 18 novembre 2018	• <b>R2</b> : 10 mars 2019
• <b>A3</b> : 25 novembre 2018	• <b>R3</b> : 17 mars 2019
• <b>A4</b> : 02 décembre 2018	• <b>R4</b> : 31 mars 2019
• <b>A5</b> : 09 décembre 2018	• <b>R5</b> : 07 avril 2019
• <b>A6</b> : 27 janvier 2019	• <b>R6</b> : 05 mai 2019
• <b>A7</b> : 03 février 2019	• <b>R7</b> : 19 mai 2019

- **POULE B DE D2 :**

<b><u>POULE B à 9 équipes</u></b>
ENT MAGNAC/RAZES (1)
ENT FRATERNELLE/AMBAZAC (1)
ABBSJLC (1)
LA GENEYTOUSE (1)
EYMOUTIERS (1)
ST VICTURNIEN (2)
ST HILAIRE LES PLACES (1)
A.F. PORTUGAIS (2)
ST PRIEST TAURION (1)



- Matches aller-retour (18 journées)
- Dates retenues

<b>A1</b> : 11 novembre 2018	<b>R1</b> : 10 février 2019
<b>A2</b> : 18 novembre 2018	<b>R2</b> : 10 mars 2019
<b>A3</b> : 25 novembre 2018	<b>R3</b> : 17 mars 2019
<b>A4</b> : 02 décembre 2018	<b>R4</b> : 24 mars 2019
<b>A5</b> : 09 décembre 2018	<b>R5</b> : 31 mars 2019
<b>A6</b> : 16 décembre 2018	<b>R6</b> : 07 avril 2019
<b>A7</b> : 20 janvier 2019	<b>R7</b> : 05 mai 2019
<b>A8</b> : 27 janvier 2019	<b>R8</b> : 19 mai 2019
<b>A9</b> : 03 février 2019	<b>R9</b> : 26 mai 2019

Les équipes de Limoges FC (3) et l'A.F.P. (2), sont à considérer comme une équipe 2, lorsqu'elles évoluent en Championnat District à 8 et par rapport au championnat interdistrict à 11.

Précisions sur l'engagement d'une rencontre : Un but ne peut être accordé sur un engagement (tir direct)

**La secrétaire de séance :**

**Aude MUHLEBACH**

\*\*\*\*\*

**REUNION DU 31 OCTOBRE 2018**

**P.V. N°10**

**PRÉSENTS** : MME MUHLEBACH . MM. BARRAT - PEYMIAT - GIRAUD - THARAUD - DEFAYE

**EXCUSES** : MMES GARESTIER - NOIRE - MM. DAURAT - RAMPNOUX - DUPUY

## **CHAMPIONNAT INTERDISTRICT A 11**

**MATCH N°50826.01 JARNAGES/PARSAC (1) / ST VAURY (1) DU 14/10/2018**

Feuille de match hors délai, amende de 21" au club de JARNAGES/PARSAC.

**MATCH N°50828.01 LIMOGES FC (2) / JARNAGES/PARSAC (1) DU 28/10/2018**

Feuille de match non informatisée, amende de 19" au club du LIMOGES FC.

**MATCH N. 50798.1 ST VAURY È TULLE FEMININES INTERDISTRICT DU 02/09/2018**

Arbitre : M. DAHALANE Djamil (23)

Suite au mail de l'arbitre, le club de TULLE sera débité de la somme de 28,50" pour en créditer l'arbitre de la rencontre.

**La secrétaire de séance :**

**Aude MUHLEBACH**



## POLE COMPETITIONS

### COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 06 NOVEMBRE 2018  
PV N. 9

**PRESENTS :** MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . THARAUD. SEJOTTE

**EXCUSES :** MM. BARRAT . PLEINEVERT

\*\*\*\*\*

#### ENGAGEMENT U15 et U17 2ème Division \_ 2ème Phase

La date limite des engagements supplémentaires est fixée au **30/11/ 2018**

**DEMANDE de REPORT de MATCH :**

**Rappel :**

**ARTICLE 17 : MODIFICATION DES CALENDRIERS :**

Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club demandeur, via FOOT CLUBS dans un délai de 7 jours avant la date concernée. Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via FOOT CLUBS. L'organisme compétent (Commission des Jeunes) pourra ensuite officialiser le changement

#### CHAMPIONNAT U17 -- 1ere Phase

DATES	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12	08/12	15/12	22/12
U17 Niv1	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	xxxx	xxxx	J6	J7	J8	MR	J9	Coupe	
U17 Niv2	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	xxxx	xxxx	R1	R2	R3	R4	R5	Coupe	

#### Modifications terrains/ Horaires

**Match N°51228.2 E Eymouti/ Chateau 1 / Bosmie Charroux 1 U17 D2 Ple B  
du 10/11/18**

La rencontre se déroulera sur le terrain de Neuvis Entier

**Match N°51197.1 Le Palais/Vienne 1 / E Val de Vienne St Junien 1 U17 D 1 du 10/11/18**

La rencontre se déroulera à 15h sur le terrain J Ferry

#### CHAMPIONNAT U15 -- 1ere Phase

DATES	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12	08/12	15/12	22/12	29/12
U15 Niv1	XXX	xxxx	J6	J7	J8	MR	J9	Coupe								
U15 Niv2	XXX	xxxx	R1	R2	R3	R4	R5	Coupe								



### Modifications terrains/ Horaires

#### Match N°51269.1 Limoges Bastide 1 / E St Leo St Just 1 U15 D 1 du 10/11/18

Vu la réponse négative de St Léonard

La rencontre est maintenue à 15h30 sur le terrain de la Bastide

#### Match N°51327.2 Panazol 1 /Feytiat 2 U15 D2 Poule C du 01/12/18

La rencontre se jouera à 15h sur le terrain F Valière

#### Match N°51303.2 E Ladignac St Yrieix 1 / E FeuillacoSer 2 U15 D2 Poule B du 10/11/18

La rencontre se jouera à 15h30 sur le terrain de Ladignac le Long

#### Match N°51342.2 ISLE 2 /LIMOGES LANDOUGE 1 U15 D2 Poule D du 01/12/18

Vu l'accord des deux clubs en date du 18 Octobre

La rencontre est inversée et se jouera à 13 h sur le terrain du Mas Loge

### Modifications de Résultats:

#### Match N°51335.1 GJ EFPN 1 / E UseccNieul Peyri 1 U15 D2 Ple D du 15/09/18

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 18 Octobre donnant match perdu à l'équipe de E Usecc/Nieul/Peyrilhac1

La Commission :

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

**GJEFPN1 : 3 ( 3 points) E Usecc/Nieul/Peyril: 0 (-1 point)**

#### Match N°51337 1 E Usecc/Nieul/Peyril 1 / AFPort 1lePalais 2 U15 D2 Ple D du 22/09/18

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 18 Octobre donnant match perdu à l'équipe de E Usecc/Nieul/Peyrilhac1

La Commission :

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

**E Usecc/Nieul/Peyril: 0 (-1 point) / AFPort le Palais 2: 3 (3 Points)**

#### Match N°51341 1 Limoges Landouge1 / E UseccNieul Peyri 1 U15 D2 Ple D du 29/09/18

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 18 Octobre donnant match perdu à l'équipe de E Usecc/Nieul/Peyrilhac1

La Commission :

- Se conforme à cette décision ,
- Enregistre le résultat suivant :

**Limoges Landouge1 : 3 ( 3 points) E Usecc/Nieul/Peyril: 0 (-1 point)**

#### Match N°51343.1 E UseccNieul Peyri 1 / Ent Bonnac Beaune U15 D2 Ple D du 06/10/18

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 31 Octobre donnant match perdu à l'équipe de E Usecc/Nieul/Peyrilhac1

La Commission :

- Se conforme à cette décision ,
- Enregistre le résultat suivant :

**E Usecc/Nieul/Peyril: 0 (-1 point) Ent Bonnac Beaune 3 ( 3 points)**



**Match N°51347.1 Ent Isle Condat 2 / E UseccNieul Peyri 1 U15 D2 Ple D  
du 13/10/18**

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 18 Octobre  
donnant match perdu à l'équipe de E Usecc/Nieul/Peyrilhac1

La Commission :

- Se conforme à la décision ,
- Enregistre le résultat suivant :

**Ent Isle Condat 2 : 3 ( 3 points) E Usecc/Nieul/Peyril: 0 (-1 point )**

**Match N°51320.2 E Eymouti/ Chateau 1 / Occitane1 U15 D2 Ple C  
du 10/11/18**

La rencontre se déroulera sur le terrain de Chateauneuf la Forêt

**COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER**

**Premier tour du 03 Novembre2018**

**Match 1 ENT ST LEONARD ST JUST 1 / ENT FEUILLARDIERS FCCO SERE2**

Vu l'email du club des Feuillardiers en date du samedi 03 Novembre 2018

La Commission:

- Constate le forfait de l'équipe Ent FEUILLARDIERS FCCO SEREILHAC 2
- Dit l'équipe ENT ST LEONARD ST JUST 1 qualifiée pour le prochain tour.

Amende de 37 " au club des Feuillardiers ( 590682) pour forfait en coupe.

**COUPE U 17 CHALLENGE M BONNET**

La Commission prend note du courrier du Club de ES BEAUBREUIL concernant l'engagement en coupes U17.  
L'équipe 2 entrera dans la compétition lors du second tour.

La Commission prend note du courrier du Club de Condat concernant l'engagement en coupes U17. L'équipe  
entrera dans la compétition lors du second tour.

**L'animateur de la Commission**  
**Bernard VERGONZANNE**

**Le secrétaire de la Commission**  
**GUY THARAUD**

**COMMISSION FOOT ANIMATION**

**REUNION DU 08/11/2018**

**PV N° 08**

**PRESENTS : MME DELEBECQUE . MM. COUDERT . COLOMBIER . DESPLAT - DUPUY - FILLEUL –  
LAYLA VOIX**

\*\*\*\*\*



## RAPPEL

### **RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU**

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA

A . Transmission de la Feuille de Match

1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.

2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.

3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition (Critérium U13, FESTIVAL U13 PITCH Challenge à 8 U13, Plateau U11, Challenge à 8 U11 et Futsal U11) ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement. Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir. De plus, il a été rappelé lors des différentes réunions que les feuilles de licences en U11, U9 et U7 doivent être jointes à la feuille de plateau et non envoyer séparément. Nous recevons trop de feuille de licence isolées. La commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.

## **RAPPEL**

**Il est rappelé que toute personne inscrite sur une feuille de match, doit automatiquement posséder une licence.**

**A partir du 1<sup>er</sup> Novembre, toute feuille de match retournée au DISTRICT avec des joueurs non licenciés ou avec des licences en cours depuis plusieurs semaines, les clubs concernés seront automatiquement sanctionnés pour le motif suivant : « Participation d'un joueur non licencié ». Le montant de l'amende est de 72€joueur.**

## **Catégorie U12-U13**

Enfants nés en 2006-2007

### DÉFIS TECHNIQUES

**Le défi technique est obligatoire et il doit être réalisé avant chaque rencontre.**

Le roulement pour toute la 1<sup>ère</sup> phase sera le suivant :

Journée Paire => Jonglerie

Journée Impaire => Double 8

### FESTIVAL U13 PITCH

Plateau n°1 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club d'**AIXE S/VIENNE**.

Plateau n°5 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club d'**ISLE**.

Plateau n°7 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de **LANDOUGE F.**

Plateau n°9 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de **BESSINES**.

Plateau n°10 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'**U.S.E.C.C.**

Plateau n°11 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de **ROUSSILLON**.

Plateau n°12 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de **FUN 87**.



## Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2008-2009

### DÉFIS TECHNIQUES

Le défi technique est obligatoire et il doit être réalisé avant chaque rencontre.

Le roulement pour toute la 1<sup>ère</sup> phase sera le suivant :

Journée Paire => Jonglerie

Journée Impaire => Double 8

### CHALLENGE A. LACORE

Le prochain tour aura lieu le samedi 10 Novembre 2018.

### CHALLENGE R. VILLEDIEU

Le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le Samedi 10 Novembre 2018.

## Catégorie U8-U9

Enfants nés en 2010-2011

### PLATEAUX DU 06/10/2018

Secteur n°6 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de NANTIAT.

### INTERCLUBS

Plateau n°3 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de GJ EFPN.

Plateau n° 5 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de S.C VERNEUIL.

Plateau n° 6 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de VAL DE VIENNE.

Plateau n° 11 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de BOISSEUIL.

Plateau n° 13 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de C.S FEYTIAT.

Plateau n°14 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de LGS ALOUETTE.

## Catégorie U6-U7

Enfants nés en 2012-2013

### RAPPEL Nombre de joueurs :

- 3 x 3 (sans GB) ou 4 x 4 (avec GB)
- Participation de tous
- 2 U8 autorisés par équipe (sous classement)

## À NOTER

**TELETHON 2018** : 7 et 8 Décembre 2018

### **FESTIVAL U13 PITCH**

- Finale Départementale : Samedi 6 Avril 2019
- Finale Régionale : 4 et 5 Mai 2019
- Finale Nationale : 7, 8 et 9 Juin 2019

**Journée Nationale Des Débutants** : Samedi 15 Juin 2019 (sous réserve de modification).



Sois foot joue dans les règles

L'Animateur,  
Lionel FILLEUL



## PARTENAIRES DU DISTRICT





## LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

### DEPARTEMENTAL 1 PANAZOL (B) EN LEADER

PANAZOL (B) n'a pas fait dans la dentelle en allant s'imposer par 5 à 2 sur le terrain de BEAUNE LES MINES. C'est un solide leader ! ISLE (C) suit à 2 longueurs après sa belle victoire face à AIXE (C) par 2 à 0. BEAUBREUIL a obtenu sa 2<sup>ème</sup> victoire par 5 à 2 face à FOOT SUD. L'OCCITANE s'est incliné à domicile face à RILHAC RANCON (C) par 2 à 1. SOLIGNAC s'est incliné face à BESSINES par 2 à 1. Belle victoire de AMBAZAC face à MAYOTTE par 1 à 0.

### DEPARTEMENTALE 2 POULE A LE VIGENAL ET LE PALAIS (B)

5<sup>ème</sup> victoire pour le leader LE VIGENAL sur le terrain de ST VICTURNIEN par 6 à 1 et du PALAIS (B) sur le terrain de L'ASPTT par 3 à 2. L'ANF87 a triomphé de VERNEUIL (B) par 2 à 1. Score de parité entre BESSINES (B) et LE DORAT sur le score de 3 à 3. LE ROUSSILLON s'est incliné face à NANTIAT par 2 à 0. Enfin, VEYRAC a obtenu une précieuse victoire face à ST JUNIEN (B) par 2 à 1.

### POULE B LA ROCHE LA BEILLE ENCORE

La belle surprise de ce début de championnat c'est LA ROCHE LA BEILLE qui a battu FC 2 VALLEES par 1 à 0 et qui poursuit sa marche en tête. BOISSEUIL s'est incliné face à la ST LOUIS/VAL par 4 à 2. CONDAT a obtenu une précieuse victoire face à ROCHECHOUART par 2 à 0. Défaite également du FCCO à domicile face à LAFARGE (B) par 1 à 0. Enfin, ST BRICE (B) a battu NEXON par 1 à 0.

### DEPARTEMENTAL 3 POULE A COMPREIGNAC UN BON LEADER

Large victoire de COMPREIGNAC face à NIEUL (B) par 3 à 0. Il en est de même pour la FRATERNELLE qui a écrasé ST BONNET DE BELLAC par 6 à 2. NANTIAT (B) a scoré largement face à BESSINES (C) par 8 à 0. BESSINES (B) et PEYRAT DE BELLAC ont fait match nul 2 à 2. Large défaite de MAGNAC LAVAL face à BELLAC/BERNEUIL par 7 à 0. Enfin, LUSSAC LES EGISES s'est imposé sur le terrain de ST AMAND MAGNAZEIX par 4 à 2.

### POULE B ILS SONT 5 EN TETE !!

Poule très équilibrée où il y a 5 équipes qui se classent au 1<sup>er</sup> rang.

ST JUST LE MARTEL très large vainqueur de ST GENCE par 9 à 1, de LA LOUETTE (B) qui a là aussi scoré face à BONNAC par 6 à 0. LAFARGE (C) s'est incliné à AMBAZAC (B) par 5 à 4 et de L'USECC (B) qui n'a pas joué face à RILHAC RANCON (C). ST PRIEST TAURION a dû s'employer pour battre FEYTIAT (C) par 2 à 1. LE PALAIS (C) a concédé le nul face aux KURDES LIMOGES : 1 à 1.

### POULE C ISLE (D) LEADER

ISLE (D), le leader, a obtenu le nul sur son terrain face à LA GENEYTOUSE : 2 à 2. AUREIL/EYJEAUX a triomphé face à SUSSAC par 2 à 1. LADIGNAC n'a pas pu s'imposer face à CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) avec une défaite sur le score de 1 à 0. L'AFP (B) a battu LA CROISILLE/LINARDS par 4 à 2. Large défaite de BEAUBREUIL (B) sur son terrain face à FOOT SUD (B) par 5 à 1 et CONDAT (B) a battu BOSMIE par 2 à 0.



**POULE D**  
**LIMOGES LANDOUGE (B) ST PRIEST SOUS AIXE ET LES FEUILLARDIERS EN TETE**

Ils sont trois à occuper le fauteuil de leader dans cette poule :

LIMOGES LANDOUGE (B) qui a fait match nul à la ST LOUIS/VAL (B) sur le score de 0 à 0, ST PRIEST SOUS AIXE qui a gagné à VERNEUIL (C) 1 à 0 et LES FEUILLARDIERS vainqueur de SOLIGNAC 2 à 1.

ST JUNIEN (C) et VEYRAC (B) n'ont pu se départager, score final : 2 à 2. FLAVIGNAC s'est incliné face à NEXON (B) par 1 à 0 et SEREILHAC a vaincu ORADOUR/GLANE par 2 à 1.

**DEPARTEMENTAL 4**  
**POULE A**  
**ST GEORGES LES LANDES EN TETE**

Le leader ST GEORGES LES LANDES n'a pas tremblé en allant s'imposer à LUSSAC LES EGLISES (B) par 5 à 0. LA BAZEUGE est allé battre LE DORAT (B) par 4 à 1, tout comme BEAUNE (C) à BELLAC/BERNEUIL (C) par 3 à 0. BUSSIERE POITEVINE l'a emporté à PEYRAT DE BELLAC (B) par 2 à 1. Victoire à domicile pour DROUX face aux GRANDS CHEZEAUX par 2 à 1 et pour NOUIC/MEZIERES face à ANF87 (B) par 5 à 2.

**POULE B**  
**BERSAC : CARTON PLEIN**

BERSAC compte autant de victoires que de matches. Il vient de battre CIEUX/VAULRY par 6 à 2.

RAZES est second malgré le match nul concédé à domicile face à FOLLES : 1 à 1. FROMENTAL s'est incliné à domicile face à AMBAZAC (C) par 2 à 1. NANTIAT (C) a partagé les points face à ST JOUVENT 1 à 1 tout comme ST PARDOUX face à PEYRILHAC 1 à 1 également. ST SORNIN LEULAC a concédé une lourde défaite par 9 à 0 face à LA JONCHERE/ST MAURICE.

**POULE C**  
**ST BRICE (B) SEUL EN TETE**

Là aussi ST BRICE (B) compte 5 victoires. La dernière a été obtenue à ORADOUR/GLANE (B) par 5 à 0. Large victoire de VAYRES à CHAILLAC/SAILLAT par 7 à 1. Le SPTT LIMOGES (B) et ROCHECHOUART (B) ont fait match nul 0 à 0. Le FCCL a disposé de ST VICTURNIEN (B) en s'imposant sur le score de 4 à 0. ST MATHIEU a été battu le FCCO (B) par 2 à 0. Enfin, VEYRAC (C) a été battu par FC 2 VALLEES (B) par 3 à 1.

**POULE D**  
**ST JULIEN LE PETIT AUX COMMANDES**

Après sa belle victoire à ST LEONARD (C) par 3 à 2, ST JULIEN LE PETIT est en tête avec 2 points d'avance sur LE LAN SPORTIF qui était exempt et ST PRIEST TAURION (B) qui a été battu à EYMOUTIERS (B) par 3 à 2. ROYERES a triomphé de LA CROISILLE/LINARDS (B) par 2 à 1. ST JUST LE MARTEL (B) s'est incliné face à LA GENEYTOUSE (B) par 3 à 2. ST MARTIN TERRESSUS a scoré face à MOISSANNES, victoire finale : 8 à 2.

**POULE E**  
**ST HILAIRE LES PLACES BIEN SUR**

ST HILAIRE LES PLACES domine largement la poule. Le leader est allé battre LADIGNAC (B) par 5 à 0. FOOT SUD (C) en a fait de même face à LA MEYZE 5 à 0 également. LA ROCHE LA BEILLE (B) l'a emporté à LUSSECC (C) par 3 à 1 tout comme la ST LOUIS/VAL (C) à BOSMIE (B) par 2 à 0. Victoire de BOISSEUIL (B) face à ST PRIEST SOUS AIXE (B) par 4 à 2 et de LA LOUETTE (C) face à COUSSAC BONNEVAL par 3 à 1.

**L'Animateur,**  
**C. ROUGIER**



# COUPE DU MONDE FEMININE 2019 EN FRANCE

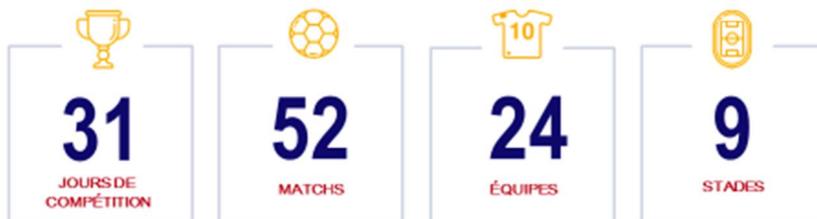
## LES CHIFFRES CLÉS

8<sup>ème</sup> COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA™



1<sup>ère</sup> organisée en France

7 juin - 7 juillet 2019



## Les objectifs de la Coupe du Monde 2019



## LA COMPÉTITION

- ▶ 9 villes hôtes
- ▶ 7 juin 2019: Match d'ouverture au Parc des Princes à Paris- 21h
- ▶ 7 juillet 2019: Finale au Stade de Lyon – 17h
- ▶ 52 matches
- ▶ 24 équipes participantes
  - déjà 17 qualifiées
- ▶ 2 500 Volontaires





**PLUS GRAND EVENEMENT SPORT FEMININ 2019**

**1 MILLION DE BILLETS à vendre**

**1 MILLIARD de Téspectateurs attendus**  
en profitant de diffuseurs forts:  
**TF1** et **CANAL+** en France

**+100 diffuseurs dans le monde**

**UNE EXPERIENCE A VIVRE POUR TOUS ET TOUTES**

De 20 000 à 59 000 spectateurs

1,3 million de billets à vendre

Vente par pack

**ACCESSIBILITÉ**

**PACKS**

**10 PACKS**  
PROPOSÉS AU TOTAL

**4**  
CATÉGORIES DE BILLETS

**DE 3 À 7 MATCHES**



À PARTIR DE...



GRENOBLE



MONTPELLIER



PARIS



RENNES



LE HAVRE



NICE



REIMS



VALENCIENNES

1<sup>ER</sup> PACK  
3 MATCHES POUR 25€



FAMILLE DU FOOTBALL

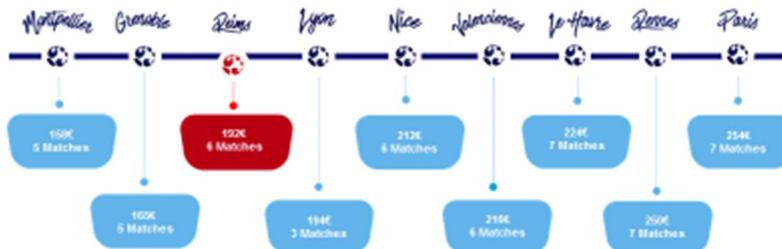


- Jusqu'à 15% de réduction
- Priorité d'achat jusqu'au 19 octobre
- Achat via bons de commande



... JUSQU'À

PACK VILLE - CATÉGORIE 1





## FOCUS SUR L'ÉQUIPE DE FRANCE



 <b>PARIS</b>	 <b>NICE</b>	 <b>RENNE S</b>
<b>07/06 - 21H</b> Match d'ouverture + 2 matchs de groupe	<b>12/06 - 21H</b> 24 <sup>th</sup> match de groupe + 2 autres rencontres	<b>17/06 - 21H</b> 30 <sup>th</sup> match de groupe + 2 autres rencontres
<b>29€</b> CAT 4	<b>98€</b> CAT 1	<b>25€</b> CAT 4
<b>95€</b> CAT 1	<b>25€</b> CAT 4	<b>95€</b> CAT 1

Alors Rv sur :



[FR.FIFA.COM/FIFAWWC/TICKETS](http://FR.FIFA.COM/FIFAWWC/TICKETS)